

Réf. : DAJP/n°2021-343

ELECTIONS A L'UNIVERSITE DE TOURS

RESULTATS DES ELECTIONS

ELECTION AU CONSEIL DE L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES - COLLEGE PROFESSEURS DES UNIVERSITES

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D 719-20 et D 719-21 ;
 Vu les statuts de l'Université de Tours ;
 Vu les statuts de l'UFR Arts et sciences humaines ;
 Vu la décision DAJP/n°2021-244 du Président de l'université convoquant le corps électoral des Professeurs des universités, des autres-enseignants chercheurs et assimilés, des BIATSS et des usagers ;
 Vu le procès-verbal des opérations électorales auxquelles il a été procédé au 15 avril 2021 ;

DÉCIDE

Collège des Professeurs des universités et assimilés

Article 1er : Les sièges sont attribués aux candidats dans les conditions indiquées ci-dessous :

Nombre de sièges à pourvoir	8
Nombre d'électeurs inscrits	35
Nombre d'émargements	29
Nombre d'enveloppes de vote	29
Taux de participation	82,85%
Nombre de votes blancs	11
Nombre de suffrages valablement exprimés	18

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Arts et sciences humaines pour le service public dans l'enseignement supérieur et la recherche	18 100,00%	1. Madame SYLVIE CROGIEZ-PETREQUIN	ELUE
		2. Monsieur MANUEL ROYO	ELU
		3. Madame VALERIE PENNEQUIN	ELUE
		4. Monsieur VINCENT COTRO	ELU
		5. Madame MARIE-PIERRE LEFEUVRE	ELUE
		6. Monsieur JEROME BOCQUET	ELU
		7. Madame NATHALIE LUBTCHANSKY	ELUE
		8. Monsieur JEAN-LUC DESHAYES	ELU

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée.

Article 2 : En conséquence, sont proclamés élus :

Madame SYLVIE CROGIEZ-PETREQUIN
Monsieur MANUEL ROYO
Madame VALERIE PENNEQUIN
Monsieur VINCENT COTRO
Madame MARIE-PIERRE LEFEUVRE
Monsieur JEROME BOCQUET
Madame NATHALIE LUBTCHANSKY
Monsieur JEAN-LUC DESHAYES

Collège des autres enseignants-chercheurs et assimilés

Article 3: Les sièges sont attribués aux candidats dans les conditions indiquées ci-dessous :

Nombre de sièges à pourvoir	8
Nombre d'électeurs inscrits	135
Nombre d'émargements	84
Nombre d'enveloppes de vote	84
Taux de participation	62,22%
Nombre de votes blancs	16
Nombre de suffrages valablement exprimés	68

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Arts et sciences humaines pour le service public dans l'enseignement supérieur et la recherche	68 100,00%	1. Monsieur THOMAS SIGAUD	ELU
		2. Madame CLAIRE PAGES	ELUE
		3. Monsieur HERVE BRETON	ELU
		4. Madame LOUISE BERNARD DE RAYMOND	ELUE
		5. Monsieur LAURENT GAUTIER	ELU
		6. Madame KRISTELL POTHIER	ELUE
		7. Monsieur SYLVAIN JANNIARD	ELU
		8. Madame EMMANUELLE CHAMPION-HINDY	ELUE

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée.

Article 4 : En conséquence, sont proclamés élus :

Monsieur THOMAS SIGAUD
Madame CLAIRE PAGES
Monsieur HERVE BRETON
Madame LOUISE BERNARD DE RAYMOND
Monsieur LAURENT GAUTIER

Madame KRISTELL POTHIER
Monsieur SYLVAIN JANNIARD
Madame EMMANUELLE CHAMPION-HINDY

Collège des BIATSS

Article 5 : Les sièges sont attribués aux candidats dans les conditions indiquées ci-dessous :

Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'électeurs inscrits	63
Nombre d'émargements	51
Nombre d'enveloppes de vote	51
Taux de participation	80,95%
Nombre de votes blancs	4
Nombre de suffrages valablement exprimés	47

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Avec nous, pour une représentativité des Biatss	27 57,45%	1. Madame MYLENE BUTEAU	ELUE
		2. Monsieur SEBASTIEN LE PRIOL	ELU
		3. Madame ELODIE BERGERET	ELUE
		4. Monsieur CYRIL PLISSON	-
		5. Madame MARYLENE MOREAU	-
Unis et Engagés	20 42,55%	1. Madame FABIENNE TERSAC	ELUE
		2. Monsieur PASCAL PINOTEAU	ELU
		3. Madame NATHALIE YOHAY	-
		4. Monsieur THIERRY PAYEN	-
		5. Madame DOMINIQUE DE GRyse	-

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée.

Article 6 : En conséquence, sont proclamés élus :

Elus	LISTE
Madame MYLENE BUTEAU	Avec nous, pour une représentativité des Biatss
Monsieur SEBASTIEN LE PRIOL	Avec nous, pour une représentativité des Biatss
Madame ELODIE BERGERET	Avec nous, pour une représentativité des Biatss
Madame FABIENNE TERSAC	Unis et Engagés
Monsieur PASCAL PINOTEAU	Unis et Engagés

Collège des usagers

Article 7 : Les sièges sont attribués aux candidats dans les conditions indiquées ci-dessous :

Nombre de sièges Titulaires	11
Nombre de sièges Suppléants	11

Nombre d'électeurs inscrits	5064
Nombre d'émargements	491
Nombre d'enveloppes de vote	491
Taux de participation	9,69%
Nombre de votes blancs	67
Nombre de suffrages valablement exprimés	424

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Solidaires étudiant-e-s Tours	241 56,84%	1. Madame ALISSA FOUQUET	Titulaire
		2. Monsieur LEO CORDAT	Titulaire
		3. Madame SHAWNA GAZZOLO	Titulaire
		4. Monsieur MARTIN ROULET	Titulaire
		5. Madame GHJÛLIA PINON	Titulaire
		6. Monsieur AURELIEN MILLET	Titulaire
		7. Madame EMMA TREYSEDE	Suppléante
		8. Monsieur MATYS VAN TIEL	Suppléant
		9. Madame MANON MORET	Suppléante
		10. Monsieur FLORIAN CHAUVEAU	Suppléant
		11. Madame KAJIARINONY RAZAFINDRAZAKA	Suppléante
Conseil de l'entraide universitaire	183 43,16%	1. Monsieur NAWFEL MEDDAHI	Titulaire
		2. Madame JULIE VERNIERE	Titulaire
		3. Monsieur SIMON RIBIERE	Titulaire
		4. Madame AMBRE LERASLE	Titulaire
		5. Monsieur NICOLAS LORIN	Titulaire
		6. Madame PERLE HUVELIN	Suppléante
		7. Monsieur FLORIAN BERNARD	Suppléant
		8. Madame LÉA EMON ROUSSEAU	Suppléante
		9. Monsieur MUSTAPHA SAIDOUN	Suppléant
		10. Madame SUZANNE LEMEUNIER	Suppléante
		11. Monsieur MARTIN HUGO	-

Titulaires : Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Suppléants : L'élection est finalisée, mais il reste 1 siège non pourvu par insuffisance de candidats éligibles.

Article 8 : En conséquence, sont proclamés élus :

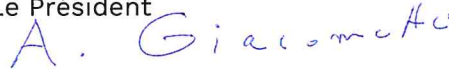
Elus	Suppléants	LISTE
Madame ALISSA FOUQUET	Madame EMMA TREYSEDE	Solidaires étudiant-e-s Tours
Monsieur LEO CORDAT	Monsieur MATYS VAN TIEL	Solidaires étudiant-e-s Tours
Madame SHAWNA GAZZOLO	Madame MANON MORET	Solidaires étudiant-e-s Tours
Monsieur MARTIN ROULET	Monsieur FLORIAN CHAUVEAU	Solidaires étudiant-e-s Tours
Madame GHJÛLIA PINON	Madame KAJIARINONY RAZAFINDRAZAKA	Solidaires étudiant-e-s Tours
Monsieur AURELIEN MILLET		Solidaires étudiant-e-s Tours
Monsieur NAWFEL MEDDAHI	Madame PERLE HUVELIN	Conseil de l'entraide universitaire
Madame JULIE VERNIERE	Monsieur FLORIAN BERNARD	Conseil de l'entraide universitaire

Monsieur SIMON RIBIERE	Madame LÉA EMON ROUSSEAU	Conseil de l'entraide universitaire
Madame AMBRE LERASLE	Monsieur MUSTAPHA SAIDOUN	Conseil de l'entraide universitaire
Monsieur NICOLAS LORIN	Madame SUZANNE LEMEUNIER	Conseil de l'entraide universitaire

Article 9 : La présente décision sera affichée dans les locaux de l'UFR Arts et sciences humaines et publiée sur le site internet de l'université ainsi que sur la plateforme de vote.

Fait à Tours, le 16 avril 2021

Le Président



Arnaud Giacometti

Mis en ligne le : **19 Avr. 2021**

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Tout électeur ainsi que le président de l'université et le recteur ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif territorialement compétent.
Ce recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable présenté devant la commission de contrôle des opérations électorales au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats. Le recours est à adresser à :

Université de Tours
M. le Président de la commission des opérations électorales
Direction des affaires juridiques
60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1